



Attestation sur l'honneur.

Je soussigné Monsieur Tolaini Ange-Pierre
atteste sur l'honneur que le salaire
du mois de Mars 2025 n'a pas été réglé à
Madame Tolaini Marie-Pierre.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Tolaini

Bastia, le 17 Décembre 2025